Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260126-CC_2026_17-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26/01/2026
Délibération n°17

L'an deux mille vingt-cinq, lundi vingt-six Janvier à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi vingt du mois de Janvier deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	45
Votants	52
Vote	
Pour	52
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Communautaire à l'exception de :
Jean-Paul GAUTIER, délégué d'Allaire, donne Pouvoir à Maryse PARIS, Bernard RYO, Maire de Béganne, donne Pouvoir à Emmanuelle LE BRUN, Karen LANSON, déléguée de Redon, donne Pouvoir à Géraldine DENIGOT, Marie-Hélène BUSSON, déléguée de Saint-Nicolas-de-Redon, donne Pouvoir à Albert GUIHARD, Serge BESNIER, délégué de Guémené-Penfao, donne Pouvoir à Jacques LEGENDRE, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, donne Pouvoir à Didier GUILLOTIN, Alexis MATULL, Maire de Saint-Jean-la-Poterie, donne Pouvoir à Fabienne COTTAIS, Jany LE BEL, déléguée de Saint-Jean-la-Poterie, Nathalie BERTY, déléguée de Sixt-sur-Aff, Marie-Laure PONDARD, déléguée de Bains-sur-Oust, Marzhina BILLON, déléguée d'Avessac, Laetitia BARREAU, déléguée de Fégréac, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Denis HUET, délégué de Rieux, Nadège NIEL, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, René RIAUD, Maire de Sixt-sur-Aff, Daniel MAHE, Maire de Saint-Just

Secrétaire de séance : Jean-Luc LEVESQUE

AFFAIRES GENERALES ET ADMINISTRATION – VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'INGENIERIE LEADER 2026 AU TITRE DU PROGRAMME 2023-2027

La présente délibération a pour objet d'approuver le plan de financement pour l'animation et la gestion du programme LEADER 2023-2027 pour l'année 2026.

Rapport de Monsieur Daniel BARRE, Vice-président

Le programme européen LEADER 2023-2027 de REDON Agglomération soutient les projets du territoire, tant privés que publics, dans 4 axes stratégiques : la mobilité, l'énergie, le foncier et la culture du partage.
Il est doté d'une enveloppe de 1 400 832,00 € dont 207 323,00 € pour l'ingénierie. L'ingénierie est financée afin d'animer et de gérer le programme.

La demande de financement suivante porte sur l'ingénierie du programme LEADER 2023-2027 au titre de l'année 2026. Le coût global de l'opération est de 62 780,80 € selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Frais salariaux	54 592,00 €	LEADER	50 224,64 €	80%
Frais indirects	8 188,80 €	Autofinancement	12 556,16 €	20%
TOTAL	**62 780,80 €**	**TOTAL**	**62 780,80 €**	100%

VU la délibération CC_2023_98 du Conseil communautaire du 26 juin 2023 relative à la convention du programme LEADER 2023-2027 ;

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260126-CC_2026_17-DE

VU la convention relative à la mise en œuvre du programme LEADER dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027 signée le 17 mai 2024 entre la Région Bretagne et REDON Agglomération ;

CONSIDERANT l'opportunité de financer l'ingénierie dédiée à la mise en œuvre du programme LEADER 2023-207 pour le territoire de REDON Agglomération.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'approuver le plan de financement exposé préalablement ;**
- **de déposer une demande de financement au titre de l'ingénierie LEADER pour l'année 2026 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 52 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 26/01/2026

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc LEVESQUE

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Billard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34